



cyberpresse.ca

Publié le 19 mai 2009 à 06h08 | Mis à jour à 10h34

Soins des aînés: expérience non requise



Après avoir donné une séance de formation de six heures à leur nouvelle employée, les patrons de la résidence étaient prêts à la laisser travailler seule une nuit, avec 10 personnes âgées vulnérables.

Photo: Patrick Sanfaçon, La Presse



Ariane Lacoursière
La Presse

Alors que les résidences privées pour aînés sont en plein essor au Québec, une enquête de La Presse révèle que la qualité des soins qui y sont offerts laisse parfois à désirer. Sans formation et sans même que son CV n'ait été épiluché, notre journaliste Ariane Lacoursière a été facilement embauchée dans des résidences privées de la région montréalaise et s'est vu confier des tâches sans trop de préparation. Dans le cadre d'une série de reportages publiée sur trois jours, voici le constat d'une situation fort préoccupante.

On avait l'embaras du choix. Après une dizaine d'appels téléphoniques dans des résidences privées pour personnes âgées de la région montréalaise, sept d'entre elles acceptaient de nous engager comme préposée aux bénéficiaires, peu importe notre manque d'expérience. Notre choix s'est porté sur la résidence Ensoleillée, un établissement situé au bord de la rivière Richelieu, à Beloeil, et rénové il y a deux ans. Les 70 aînés qui y résident déboursent jusqu'à 1600\$ par mois en frais d'hébergement.

Sans avoir été reçue en entrevue, et sur seule présentation du prénom, nous avons été engagée. Aucune personne citée en référence n'a été appelée. Sur place, le gérant a tenté de retracer le CV envoyé. «Je ne le trouve pas,

mais tu peux revenir pour ta formation samedi», nous a-t-on dit.

Les patrons de la résidence savaient que la nouvelle employée ne possédait aucune formation de préposée aux bénéficiaires, ni aucune expérience dans le domaine. Malgré tout, ils n'ont pas hésité à nous confier la responsabilité d'une dizaine de personnes, dont plusieurs étaient handicapées.

Un petit cours sur la manipulation du lève-personne a été fourni à la journaliste. Mais jamais elle n'a été invitée à manipuler elle-même l'appareil au cours de ce briefing.

Après avoir donné une séance de formation de six heures à leur nouvelle employée, les patrons de la résidence Ensoleillée étaient prêts à la laisser travailler seule une nuit, avec 10 personnes âgées vulnérables.

Distribution de médicaments

De 23h à 6h30, la préposée inexpérimentée devait transporter certains résidents aux toilettes avec le lève-personne, changer leur culotte d'incontinence, les déshabiller, préparer leur déjeuner, faire leur lessive et même leur donner des médicaments.

«Tu dois donner de la codéine ou de la morphine aux patients des chambres 302 et 303 s'ils te le demandent. Ils ont des maux chroniques. Les médicaments sont dans la dépense de la cuisine», a expliqué une préposée de la résidence Ensoleillée à la journaliste de La Presse.

Donner des médicaments n'est pas une tâche anodine. Selon la loi, seuls les gens ayant reçu une formation spéciale peuvent accomplir cette tâche.

À la résidence Ensoleillée, une autre préposée sans formation travaillait la nuit avec les 60 autres résidents, qui étaient semi-autonomes. La nuit, les 70 pensionnaires de la résidence étaient donc confiés aux soins de deux filles sans expérience.

En entrevue après notre séjour, la directrice de la résidence, France Baron, a assuré que l'embauche d'employés sans formation est «exceptionnelle». «Quand on fait ça, on met rapidement l'employé sur une liste pour qu'il suive une formation le plus vite possible», dit-elle.

Mme Baron reconnaît toutefois que le poste de préposé aux bénéficiaires de nuit n'est pas facile à combler. «Mais on essaie quand même d'avoir des employés formés, dit-elle. Pour plus de sécurité, on a maintenant deux personnes la nuit. Avant, on en avait juste une.»

Les patients de la résidence Ensoleillée, eux, ne se souciaient guère de l'inexpérience de leur nouvelle préposée. Ils dirigeaient même ses gestes hésitants. Bernard, résident de 65 ans, énumérait fièrement les gestes à faire pour l'aider. «Baisse mes culottes. Donne-moi mon urinoir et aide-moi à faire pipi...».

Vers 2h toutes les nuits, Jérôme, autre résident, sonnait. Parce qu'il souffrait de la varicelle, il fallait soigneusement se couvrir avant de pénétrer dans sa chambre. Jérôme ne regardait même pas qui entrait. Les yeux fermés, il tendait la main pour prendre sa morphine, l'avalait d'un trait et se rendormait.

Sept résidences privées de la région montréalaise ont accepté d'engager la journaliste de La Presse au cours des derniers mois. Chaque fois, son manque d'expérience n'était pas pris en compte. «On te donnera la formation en cours de route», lui a-t-on dit à plusieurs reprises.

Un phénomène répandu

L'expérience vécue par La Presse n'est pas rare. «Le privé embauche beaucoup de préposés non formés. C'est un phénomène très répandu», confirme le président de la Fédération des préposés aux bénéficiaires du Québec (FPBQ), Michel Lemelin.

La jeune Isabelle, 19 ans, a elle aussi été engagée dans une résidence privée pour aînés de Mont-Saint-Hilaire alors qu'elle ne possédait aucune formation.

Isabelle travaillait seule, comme préposée aux bénéficiaires de nuit. Elle devait superviser 30 résidents.

«On ne m'a donné qu'une petite formation. Je devais servir et desservir les repas, faire le ménage, le lavage. En plus, je devais changer les culottes d'incontinence, changer des sacs de sonde urinaire, distribuer des médicaments, préparer de l'insuline, les aider à se coucher», énumère la jeune fille.

La pression était énorme. «Je ne me sentais pas prête pour faire tout ça. J'aurais pu me tromper dans les médicaments. Et s'il y avait eu un feu? Je ne savais même pas comment évacuer tout le monde» dit-elle.

Deux fois, Isabelle a dû appeler une ambulance pour obtenir de l'aide. La jeune femme était payée 8,50\$ l'heure. Après quatre mois de travail, elle a démissionné.

En chiffres

2200

Nombre approximatif de résidences privées pour aînés au Québec.

104 500

Nombre d'unités locatives.

84

Moyenne d'âge des résidents.

Cyberpresse vous suggère

© 2000-2009 Cyberpresse inc., une filiale de Gesca. Tous droits réservés.